

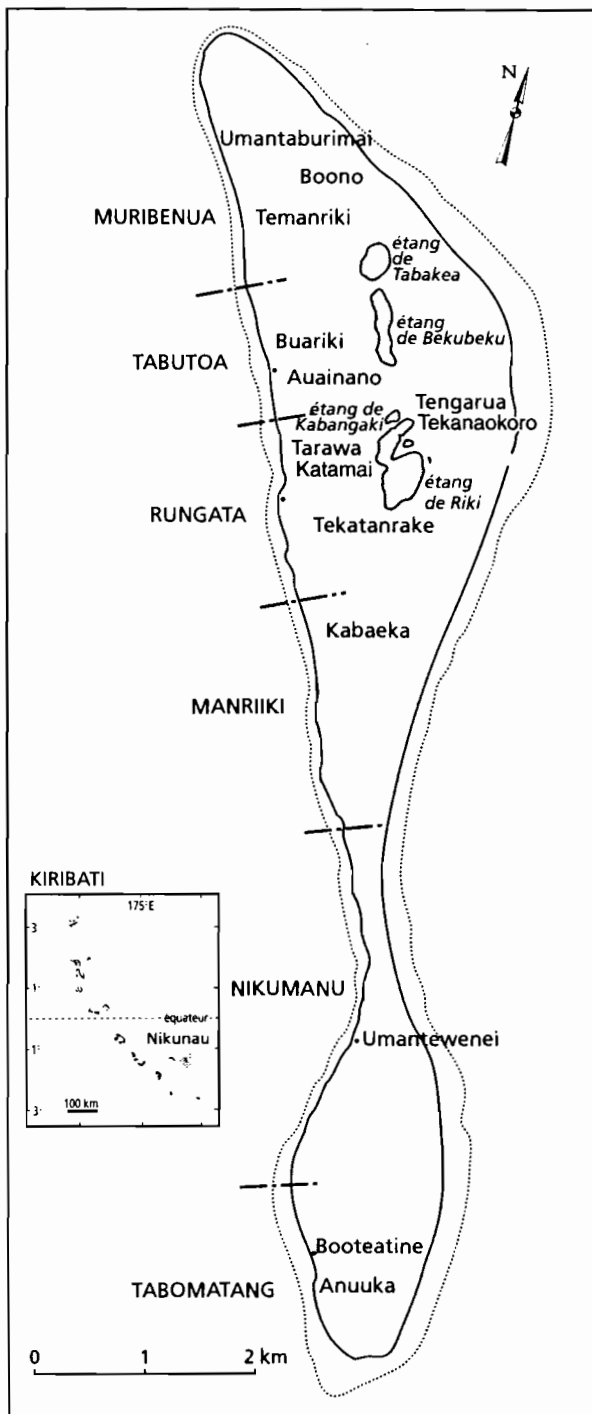
Les lacs de Riiki. Réflexions sur une aquaculture traditionnelle à Nikunau (Kiribati)

Jean-Paul LATOUCHE

Au cours de plusieurs années d'enquêtes de terrain dans un milieu atollien où la mer est omniprésente, je n'ai paradoxalement que très peu étudié les questions halieutiques en elles-mêmes. Comme Marie-Claire BATAILLE (1994), avec Raymond Firth, l'a fort justement noté dans sa recherche sur la représentation du milieu marin à Tonga, « les pêcheurs ont trop souvent été considérés comme de simples cueilleurs, prédateurs, alors que les agriculteurs ou les chasseurs ont été étudiés.. avec une méthodologie de plus en plus fine ». Il ne serait peut-être pas sans intérêt d'examiner les motivations profondes de ce détournement collectif d'attention.

Plutôt que des descriptions de pêche et de techniques de pêche, les propos qui suivent présentent des réflexions sur les attitudes ou représentations des habitants de Kiribati vis-à-vis de la pêche ou du poisson.

Ancienne colonie britannique devenue indépendante en 1979, Kiribati a été qualifiée de « nation of water » (RONITI, 1983). C'est en effet une immense contrée de plus de 3 500 000 km², dont les trente-trois îles, en quasi-totalité des atolls, présentent moins de 1 000 km² de terres émergées. Longtemps restée à l'écart des réseaux majeurs de communication du Pacifique, la république de Kiribati est habitée aujourd'hui par une population de plus de 70 000 habitants, qui se caractérise par un taux élevé de croissance démographique et un revenu national par tête parmi les plus bas du monde. Elle se concentre à la fois dans l'archipel des îles Gilbert et, au sein de cet archipel, dans la partie méridionale de l'île de Tarawa où se trouve la capitale politique, administrative et économique du pays. Cette agglomération est devenue le foyer — en même temps que l'objet — d'une urbanisation rapide qui n'est pas sans conséquence sur l'exploitation des ressources naturelles de la mer.



Carte de situation :
atoll de Nikunau.

L'économie de Kiribati et la pêche

Kiribati est une société où l'on ignore traditionnellement l'institution des marchés et dont l'activité économique quotidienne, encore largement « tribale », est dominée par l'agriculture/horticulture villageoise et les activités de pêche effectuées dans un cadre familial plus ou moins étendu. Seuls quelques milliers d'habitants, essentiellement à Tarawa, ont une activité rémunérée. Le coprah reste pour les autres, au moins théoriquement, la principale source de revenus. Il faut, à vrai dire, y ajouter les contributions de solidarité financière fournies par des membres salariés de la famille ou envoyées par ceux qui se sont temporairement expatriés.

Le ministère du Développement des ressources naturelles, auquel est rattachée la division des Pêcheries, n'a commencé à avoir une véritable politique de développement qu'à partir de 1983, quatre années après l'indépendance. Mais ce développement n'est vraiment sensible qu'à Tarawa sud pour les raisons indiquées ci-dessus. Le volume de poisson (thon principalement) vendu sur les « marchés » (le long de l'unique route par les femmes de pêcheurs) n'était estimé qu'à 40 t pour l'année 1985.

En 1981, le gouvernement a créé une compagnie commerciale de pêche *Te Mautari Limited*, qui opérait sur Tarawa et les deux îles les plus développées, Abemama et Butaritari. Cette compagnie a eu des résultats fort variables et connu des difficultés d'équipement et de gestion qui ont abouti à sa fermeture en 1991.

À vrai dire, le gouvernement n'a guère eu d'autre possibilité que de passer des accords d'opération dans ses eaux territoriales avec les bateaux de pêche étrangers qui y opéraient jusque-là illégalement. C'est ainsi qu'en 1985, devant les violations continuelles de son territoire marin et le manque d'empressement des puissances exploitantes à s'acquitter de leurs charges, un accord fut même passé avec l'ex-Union soviétique. Il propulsa quelque temps la république de Kiribati à la une des journaux, américains surtout, et eut, à Kiribati même, un retentissement assez considérable (prise de position négative des hiérarchies religieuses), surtout catholiques, manifestation de rue à Tarawa — la première à ma connaissance à contenu proprement politique. L'accord ne fut pas renouvelé, mais déboucha sur des négociations plus équitables (HUFFER, 1991). Aujourd'hui, les divers droits de pêche rapportent à Kiribati une somme qui est passée de 300 000 dollars australiens seulement au début des années soixante, à 4 millions de dollars à la fin de la même décennie et près de 10 millions en 1993 (cette somme étant toutefois majorée par le paiement d'arriérés effectué par les États-Unis).

On peut donc dire que l'activité de pêche et la représentation qu'en a le Kiribati moyen n'ont pas atteint le stade artisanal et qu'il n'y a guère de niveau intermédiaire — sauf sans doute à Tarawa durant ces dernières années qui ont vu l'apparition des premiers marchés au poisson — entre la pêche à très petite échelle résultant d'un mode de production domestique, et la vente ou le pillage du « produit » poisson, perçu comme une richesse et une sorte de « pétrole » national.

Une pisciculture traditionnelle à Nikunau

Cherchant parmi mes notes de terrain un ensemble de faits recueillis de façon suffisamment systématique pour que l'on puisse y appuyer un début de réflexion, je tombai sur un petit dossier concernant un type de pêche qui a, ou plutôt avait, régulièrement lieu sur l'île méridionale de Nikunau, où j'ai effectué plusieurs mois de recherche.

Cette île est une des plus « conservatrices » des îles Gilbert. Elle doit sans doute ce conservatisme à un ensemble de raisons sur lesquelles nous ne pouvons nous attarder ici : éloignement de Tarawa (situé à près de cinq cents kilomètres), mais aussi sa rivalité avec l'île voisine de Beru, plus moderniste, etc. Nikunau présente en fait plusieurs sortes de pêche intéressantes qui sont, le plus souvent, le privilège de certains groupes locaux et auxquelles il m'est arrivé de participer. Il en est ainsi de la pêche collective au *kaabutu* (garfish) dans le village de l'extrême sud de l'île, Tabomatang, qui a lieu tous les mois au moment de la nouvelle lune et où le pêcheur, équipé d'une torche végétale et d'une épuisette, rivalise avec ses jeunes collègues (il y a un classement au retour dans la maison commune) et dans laquelle je fis piètre figure, me classant bon dernier avec les pieds en sang et sans avoir pu rapporter de prises.

Mais Nikunau a surtout été le théâtre, jusqu'à la fin des années cinquante, semble-t-il, de cette pêche fort spectaculaire (que l'on appelle *nei n Riiki*, c'est-à-dire des lacs de Riiki, ou encore *te erieri*). Elle mettait en branle, une fois l'an, la totalité ou presque de la population, soit un peu moins de 2 000 personnes¹. Cette pêche au *chanos chanos* (connu généralement sous le nom de *milkfish* et localement sous celui de *te baneawa*)² avait lieu dans un complexe naturel quelque peu aménagé de lacs ou de grands étangs, sans communication avec la mer et situés dans la partie nord de l'île. Nikunau offre en effet la particularité d'être une île soulevée sans lagon proprement dit. D'autres îles (Beru, Tabiteuea et Kuria par exemple) possèdent des lacs suffisamment étendus pour l'élevage des *chanos chanos*. Mais seule Nikunau possède un ensemble de quatre lacs d'une grande superficie : Riiki, 12 ha environ, Kabangaki 8, Bekubeku 10 et Tabakea 5, soit un total de près de 35 ha.

Mon attention avait été attirée depuis longtemps par cette pêche, dont le mythe d'origine, tout au moins la trame générale, est largement connu dans tout l'archipel (peut-être la variante thématique du *vagina dentata* qu'il comporte n'y est-il pas étranger...).

Or, cette pêche a été abandonnée, une situation qui n'est pas exempte de paradoxes. En effet, selon les dires de tous les informateurs et les témoignages ethnohistoriques, il s'agissait d'une véritable pisciculture ou aquaculture réalisée dans des lacs aménagés et ayant un rendement élevé et en quelque sorte assuré, puisque résultant d'un véritable « élevage » avec empoissonnement. De plus, dans les îles du Sud, d'après les habitants et selon mes observations, la pêche est une entreprise aléatoire, beaucoup moins facile et fructueuse que

¹ Je n'ai pas d'informations suffisantes pour les autres étangs (de Tabakea, etc.) Utilisés pour l'aquaculture, puisque certaines de leurs rives sont aménagées en compartiments, étaient-ils pêchés en même temps que ceux de Riiki ou plus tard ?

² Le *chanos chanos* change de nom lors de sa croissance : on l'appelle *tawa* ou *kuaberu* sous sa plus petite forme. Il devient *tawatawa* lorsqu'il est un peu plus gros, puis *baneawa* à l'état adulte (60-80 cm de long). Les plus gros sont appelés *awata*.

dans les atolls du Nord. Il en est d'autant plus ainsi à Nikunau que, sans lagon, toute pêche doit se faire en haute mer. En termes de rationalité économique, la pêche dans les étangs aurait donc dû se maintenir, d'autant que la chair du chanos chanos est vivement appréciée par les autochtones (*e nenea* : à cause de la graisse du poisson, surtout sur son dos...).

Cela n'a pas été le cas et cette ressource potentielle se trouve laissée à l'abandon dans l'indifférence générale. Quelles peuvent en être les raisons ?

En 1951, une mission de recherche, d'une durée de plusieurs mois, sur l'écologie et l'environnement des îles Gilbert, fut organisée par la Commission du Pacifique Sud sous la direction de René CATALA (l'ethnobotaniste Jacques Barrau y participa). Un gros et précieux rapport fut publié au début de l'année suivante (il sera suivi, quelques années plus tard, d'une version anglaise, plus courte et plus accessible). Le groupe de chercheurs eut l'occasion de mener des enquêtes jusqu'à Nikunau. À la page 206 de ce rapport (CATALA, 1952), on peut lire qu'il « est possible que dans un passé plus ou moins lointain, certains 'fish-ponds' aient connu une activité plus grande que de nos jours mais il est possible que l'intérêt qu'on leur portait alors était beaucoup moins guidé par des nécessités alimentaires que par des raisons rituelles ou des motifs de réunions solennelles... Il suffit quelquefois d'une raison futile pour que (l'indigène) se désintéresse de tout réempoissonnement... Des « querelles de clocher » suffisent à entraîner la désaffection complète de ces grandes pièces d'eau... En réalité, les indigènes préfèrent demander à l'océan les ressources qu'ils peuvent en tirer quotidiennement plutôt que de chercher à aplanir d'eux-mêmes les difficultés d'un désaccord entre familles ou clans. (Pour lors, ils attendaient l'arrivée d'un administrateur afin de lui soumettre la question) ».

Ces qualifications et explications sont-elles suffisantes ?

Un autre auteur, MAUDE (1963), ancien « Resident Commissioner » aux Gilbert, devenu par la suite un éminent professeur d'histoire du Pacifique à l'université nationale d'Australie, nous donne, dans l'appendice d'un petit ouvrage, une courte description du déroulement de cette pêche dont il recueillit les éléments durant les auditions auxquelles il eut à procéder en 1931, en tant qu'administrateur, pour régler (déjà) une querelle.

Les habitants confirment ses dires. Ce sont bien des querelles (*kauntaeka*) qui seraient à l'origine de l'abandon. Mais quel genre de querelles ? et quelles en sont les raisons ?

Voyons les choses d'un peu plus près. Pour cela, il nous faut décrire de façon aussi détaillée que possible, en séquences, le déroulement complexe de cette pêche en évoquant son contexte sociologique et quelques-uns de ses aspects symboliques. On pourra peut-être alors se faire une meilleure idée de ce qui est en jeu dans ces « futiles querelles de clocher » et dans l'attitude des habitants envers la pêche et ses représentations, puis s'interroger sur les raisons profondes de son abandon.

Mythe et pêche

Ce système de pisciculture traditionnelle dans le lac de Nikunau se fonde sur un mythe d'origine, lui-même lié à un mythe cosmogonique fort complexe. Pour ce dernier, on pourra se reporter aux premiers chapitres de *Mythistoire Tungaru* (LATOUCHE, 1984), où j'en fais un exposé détaillé. Mais pour comprendre ce qui suit, il nous faut donner ici un récit très succinct du premier.

Les trois principaux occupants d'une des pirogues primordiales et dominantes dans la vie sociale de l'île (qui avait déjà certains habitants, semble-t-il) se séparèrent. L'aîné, Taburitongoun, prit la moitié sud et alla se fixer à l'extrémité sud de l'île, tandis que le second, Taburimai, s'établissait dans la partie nord. Quant à Riiki, le troisième frère, il n'eut pas de domaine proprement dit. Il s'unit à la petite fille de Bakarurua, un habitant du centre-nord de l'île nommée Nei Momori, dont il eut trois filles (quatre, selon certaines versions). Il négligea sa dernière fille, Nei Baikarawa, qui, par dépit, s'en fut vivre au milieu de la forêt (*i buakon te inato*) où les jeunes gens venaient lui rendre visite.

Son père partit à sa recherche mais, devant le refus de Baikarawa de revenir, s'introduisit dans son vagin, ce que lui permettait sa véritable nature d'anguille. Ainsi, chaque fois qu'un garçon venait coucher avec sa fille, il le mordait mortellement. Les deux grands frères prirent peur. N'allaient-ils pas perdre tous leurs jeunes gens ? Ils embauchèrent donc des spécialistes de la pêche au nœud coulant qui réussirent à se saisir de l'anguille Riiki et à l'expulser du vagin. Mais celle-ci se débattit avec violence, jusqu'à fendre le sol, créant le lac de Riiki. Elle se débattit encore et sauta par bonds vers le nord, d'où la chaîne des trois autres lacs de Nikunau. Elle rebondit jusqu'à l'île voisine de Beru où elle créa des lacs plus petits et encore jusqu'à l'île d'Aranuka.

À cette nouvelle, Taburitongoun se rendit vers le nord de l'île et, à la vue des lacs, y posa ses marques de propriété (bien que les lacs soient situés sur le domaine de Taburimai). En revenant plus tard les voir, il rencontra un certain Riikiteb'ab'ao, auquel il confia la surveillance des lieux pendant qu'il se rendait dans son pays d'origine, Taamoa (Samoa ?), afin d'en rapporter des alevins de *chanos chanos* (*baneawa*). Puis il aménagea un petit vivier à Booteatine, sur son site résidentiel (*kaainga*) d'Aonuuka et y entreposa un certain nombre d'alevins afin qu'ils se multiplient.

Éléments pour une lecture sociologique du mythe

Du point de vue socio-politique, la société traditionnelle des îles du Sud, dont fait partie Nikunau, était une société plutôt égalitaire, sans véritables chefs, ce qui n'interdisait pas des différences hiérarchiques rituelles notables.

Aujourd'hui encore, chaque adulte appartient de façon plus ou moins exclusive à un groupe social, appelé dans la littérature ethnologique, ramage, ou

groupe de descendance cognatique. Celui-ci possède un site résidentiel nommé *kaainga*, lieu historique du groupe, auquel sont rattachés des jardins à taros ainsi que des forêts à cocotiers et à pandanus, les deux arbres fondamentaux des îles.

Quinze à trente de ces sites contigus forment, avec les groupes qui les occupent, une entité souvent qualifiée de district dans la littérature coloniale et dont le signe d'indépendance est une sorte de maison, la *maneaba*, typique de Kiribati. C'est un imposant édifice qui sert de lieu de réunion : presque toujours situé sur le bord du lagon, selon un axe nord-sud, et de forme rectangulaire, il peut atteindre une quarantaine de mètres de long. Toutes les *maneaba* ont leur(s) fondateur(s), leur nom, leurs droits et privilèges, leur histoire, fort compliquée, leur statut en relation avec les autres *maneaba*, car elles sont très souvent hiérarchisées l'une par rapport à l'autre, au moins dans les îles du Sud.

De plus, les *maneaba* sont divisées sur leur périphérie en *boti* ou *inaki*, ce que l'on peut traduire par sièges. Il y a en principe autant de sièges que de ramages. Chaque siège possède aussi son fondateur ancestral, son nom, ses emblèmes de pirogues ou ses motifs de nattes, ses privilèges, son histoire propre, son représentant ou son porte-parole. Un individu et sa famille, lors d'une réunion publique, ne peuvent s'asseoir sur un de ces sièges (idéaux...) que s'ils peuvent le justifier, essentiellement, par une relation généalogique avec le fondateur, ou quelqu'un qui y a siégé précédemment. Et surtout, les sièges sont à leur tour hiérarchisés, strictement ordonnés les uns par rapport aux autres et à nouveau subdivisés. Partenaires dans les échanges sociaux essentiels qui prennent place dans la *maneaba*, ils sont l'objet d'enjeux importants, générateurs de prestige (nourriture bien sûr, mais aussi danses, jeux), dans cette « égalité compétitive » qui constitue le fond de l'idéologie sociale des îles du Sud.

Cette hiérarchisation entre maisons et sièges s'exprime dans le langage de ce que l'on peut qualifier de mythes politiques, récits dont une des finalités est la fondation et la légitimation du statut et/ou du pouvoir des groupes. Articulés sur des mythes cosmogoniques qui racontent l'apparition successive des diverses terres, ils narrent les pérégrinations, à travers les îles, sur des pirogues mythiques ou plus ou moins historiques, d'esprits (*anti*) ou d'esprits ancestraux (*antimaomata*) dont les noms foisonnent dans ces récits. Ils y fondent des *maneaba* ou des *kaainga*, dont le statut est relatif : éminent dans telle île ou tel district de *maneaba*, un même *kaainga* s'avèrera subordonné dans tel (le) autre. Graduellement, se dessine ainsi une sorte de géographie mythique et politico-culturelle, faite d'itinéraires ancestraux et d'espaces organisés en réseaux.

Dans le mythe évoqué ci-dessus, ces ancêtres, qui portent le nom de Taburitongoun, Taburimai, Riikiteb'ab'ao (et son descendant Naunikai), etc., fondent des *maneaba* où ils occupent des sièges dominants ou importants. Aujourd'hui, on désigne souvent les occupants d'un siège, si celui-ci est dominant, et, par extension, tous les habitants d'un district, du nom de son fondateur. Par exemple, « Taburitongoun » ne désigne pas seulement les occupants du siège du même nom, mais dans certaines situations, tous les habitants du district de Tabomatang. Nous y reviendrons.

Dans le langage anthropologique qui nous est peut-être plus familier, nous pourrions caractériser le système social Tungaru traditionnel brièvement, comme suit : le système de descendance des Tungaru et sa hiérarchie de sièges peuvent être considérés, d'abord du point de vue de la structure des groupes de parenté, et ensuite de celui des groupes locaux. L'unité de parenté fondamentale était la famille étendue, habituellement patrilocale, mais souvent en fait matrilocale. Les membres d'une ou de quelques familles qui possédaient une ascendance commune et avaient maintenu des liens étroits de coopération dans un district formaient un groupe social localisé, appelé *kaainga*. Un *kaainga* n'était normalement qu'une section d'un groupe multilocal (*baronga*) qui avait d'autres branches éparpillées dans plusieurs districts. Chaque groupe multilocal occupait des sièges dans plusieurs *maneaba*, sièges tenus par les personnes âgées ou d'âge mûr d'une section locale. Cependant, la relation de rang entre les branches dispersées et les sièges n'était pas établie suivant l'âge relatif de segmentation. De plus, un district, à la différence de l'idéal-type ramifié polynésien, contenait habituellement de nombreux *kaainga* d'origine généalogique hétérogène.

Nikunau possède six districts et donc six *maneaba* traditionnelles et ceci depuis près de deux siècles au moins, puisque les premiers témoignages ethnohistoriques parlent déjà de six « towns ». Chacune de ces *maneaba* possède deux à quatre sièges plus importants, sur un nombre total de douze à trente sièges par « maison ».

Voici pour les six *maneaba*, du sud au nord, les principaux sièges impliqués dans le déroulement rituel de la pêche (voir carte) :

- ◆ Tabomatang : Aonuuka : siège éminent fondé par Taburitongoun et segmenté en trois dont Boitabu.
- ◆ Nikumanu : Umantewenei : siège éminent dont les titulaires actuels sont les descendants de Nei Aakoia.
- ◆ Manriiki : Kabaeka dont un des fondateurs est Bakarurua.
- ◆ Rungata : trois sièges principaux impliqués : Tekatanrake, fondé par Terurutei avec ses segmentations ultérieures : Tematariringa et Tematabonobono ; Tengarua et son fondateur Naunikai ; Tarawa-i-eta et son titulaire Taburimaintarawa.
- ◆ Tabutoa : Auainano.
- ◆ Muribenua : Umantaburimai et son titulaire Taburimai ; Boono, siège « serviteur » du précédent ; Temanriki, second siège éminent.

Actualisation du mythe et déroulement de la pêche

Le déroulement de la pêche est censé reproduire le mythe, aussi emploierons-nous le temps présent. Selon certains témoignages ethnohistoriques, elle avait lieu chaque année mais, à partir des années trente, sa périodicité se fait de plus en plus rare et aboutira à son abandon total dans les années cinquante.

TE MANIN N ANTI (LES EXPLOITS DES ESPRITS)

Puisque Taburitongoun (c'est-à-dire les sièges Aonuuka) rapporta les alevins de Taamoa, on en trouve autour de l'île dans les petites cuvettes naturelles du platier, surtout sur la côte est et, particulièrement aux grandes marées, sur la côte sud/sud-est qui est justement le domaine de Taburitongoun. On s'en saisit au moyen d'épuisettes à maille très fine (en fait, du tulle à moustiquaire) et on les place dans le bassin (*nei ni makoko*) creusé dans la roche, du côté du lagon, par Taburitongoun à Booteatine (*kaainga* Aonuuka) pour qu'ils s'y multiplient. Ce vivier est aujourd'hui en possession des descendants de l'un des fils de Taburitongoun, Boitabu, qui a la haute main sur sa surveillance et son maintien.

Le premier empoissonnement (*Te moan ni man*)

Lorsque Taburitongoun décide d'aleviner les lacs, les habitants d'Aonuuka prennent la direction du nord, emportant les alevins dans des récipients divers : récipients en bois de grandes dimensions (*kumete*) ou simples noix de coco. Ils passent par le côté est de l'île et rencontrent Naunikai ou plutôt ses descendants au siège de Tengarua. Celui-ci a le privilège de placer les alevins dans un petit étang qui est sa possession propre afin de surveiller leur croissance et de pouvoir ainsi connaître par analogie celle des poissons des grands lacs (*Bon kanaia* : c'est leur nourriture propre qui, contrairement aux lacs de Riiki, peut être utilisée au cours des prestations qui accompagnent les déambulations).

Le deuxième empoissonnement (*Te kauoua ni man*)

Il a lieu un ou deux jours après. Cette fois, Taburitongoun se met en route afin d'aleviner le grand lac. Il passe par le milieu de l'île pour aller à la rencontre de Naunikai. Mais arrivé à proximité, c'est avec Taburimaintarawa (siège Tarawai-eta) qu'il se trouve d'abord face à face.

Celui-ci possédait auparavant un petit étang, nommé Tibuia (leurs ancêtres), auprès duquel poussaient des *inato* (ces plantes parmi lesquelles la Nei Baikarawa du mythe vint se cacher). Or, quelle ne fut pas sa surprise un jour de trouver tout à coup un lac au lieu et place de son étang. Taburimaintarawa se plaignit près de Taburitongoun de la disparition de ses biens et, en compensation, celui-ci lui octroya la charge d'aider au comptage des alevins. En rentrant chez eux, ils emportent les noix de coco qu'ils trouvent sur leur passage.

Le troisième empoissonnement (*Te katenua ni man*)

Il a lieu deux ou trois jours plus tard. Taburitongoun n'est pas satisfait du nombre d'alevins déposés dans les lacs de Riiki : ses descendants reprennent donc la route, mais cette fois par l'ouest de l'île pour être reçus dans la *maneaba* de district Bareaitu par l'ensemble du village. Les descendants de Naunikai et Terurutei (sièges Tengarua et Tekatanrake) lui offrent des prestations très importantes (*te kabo* et *te kabeti*)³.

Tengarua et Tekatanrake, escortés par Taburitongoun, portent alors dans le lac environ 7 000 alevins [1 000 pour chaque district-*maneaba* et 1 000 pour com-

³ Note de synthèse sur les prestations (*nikira*) fournies : *babai* : espèce de taro (*Cyrtosperma chamissonis*) ; *kabo*, *kabeti*, *tuae* : préparations à base de *pandanus*.

penser ceux dont on prévoit qu'ils seront mangés par les hérons (*kaai*). Taburitongoun leur confirme qu'ils doivent bien surveiller la croissance des alevins.

S'adressant à Naunikai : « Tu préviendras tout le monde de la date de la pêche » (c'est-à-dire de Taburimai à Nei Aakoia, lui-même ne pouvant être prévenu que par cette dernière).

S'adressant à Taburimai : « Préviens-moi de la dimension de la maille du filet » (*warebwen matan te riena n erieri*).

Taburitongoun revient chez lui.

Dès que les alevins sont adultes et ont atteint une bonne grosseur, le processus de pêche peut commencer.

LA PREMIÈRE PÊCHE À L'ÉPUISETTE (*TE MOAN ERIERI*)

C'est Naunikai (siège Tengarua) qui prend l'initiative et va se déplacer à trois reprises. Il va prévenir Taburimai au nord de l'île de la suite des opérations.

◆ À cette fin, trois ou quatre personnes, représentant Tengarua, se rendent d'abord à Taaiki (une des cocoteraies de Taburimai) en passant par l'est. Elles y restent et emportent des noix de coco (*te kaanoai*). Le message transmis par cette action est le suivant : « L'alevin arrive » (*E roko te tawa*).

◆ Les mêmes personnes, représentant Tengarua, se rendent cette fois au lieu de résidence Umantaburimai pour y annoncer à Taburimai lui-même le nombre d'alevins (7 000), une fois l'empoissonnage terminé. On leur offre des prestations importantes (*te kabo et te kabeti*) et ils emportent les restes.

◆ Puis Tengarua revient à Rungata. Tout le village « s'enferme » dans la *maneaba*. Pendant neuf jours, on mange et danse.

◆ Tengarua (mais, en fait, c'est cette fois l'ensemble de Rungata qui se déplace, regroupé sous les trois sièges de Tengarua, Tematariringa et Tematabonobono) vient une dernière fois, quelques jours avant la pêche, porter du message : « Le lac va être pêché » (*E nangi eriaki te nei*) et de l'indication de la grandeur de la maille de l'épuisette qui sera utilisée (*te rika ni kanoana*).

Ces messagers se rendent d'abord à Temanriki, le siège dominant de la moitié sud de la *maneaba* de Muribenua. On leur offre trois mesures de *kabo*, soixante *babai*, 300 noix de coco. Tengarua compte le tout. Les restes de nourriture ne sont pas emportés.

Tengarua va à la *maneaba* de Muribenua, accompagné de Temanriki. Taburimai, accompagné de son serviteur rituel (*tia makuri*) Boono, se met en marche et quitte sa résidence pour la *maneaba*, emportant des prestations qu'il donne à Tengarua. Tengarua fait une part identique à celle qu'il a reçue de Temanriki et emporte le reste qu'il cumule avec ce qu'il a reçu de Temanriki. Il retourne à Rungata.

Le jour suivant, Taburimai et Boono se mettent en marche. Ils se rendent d'abord au *kaalinga* Auainano à Tabutoa, étant donné que Nei Tekaura,

l'épouse de Taburimai, est originaire de ce groupe. Auainano leur offre des prestations : des mesures de *kabo*, des noix de coco. Taburimai compte la nourriture et la laisse sur place ; puis ils se rendent à la *maneaba* de Tabutoa.

Taburimai et Boono, accompagnés de Auainano, se rendent ensuite à Bareaitu, où Tengarua et ses compagnons leur présentent des prestations (*te kabo*, *te ben*, *te baneawa*). Taburimai laisse l'équivalent de ce qu'il a reçu de Auainano et ce dernier l'emporte. Taburimai retourne avec le reste à Muribenua.

Les habitants de Rungata reviennent à Muribenua : ils s'appêtent à prendre (et faire prendre) l'épuisette dans leur marche vers le sud. Quelques-uns restent à Rungata dont les représentants de Taburimai, Boono et Auainano.

Les autres partent vers neuf heures du soir et vont d'abord à Manriiki, au *kaainga* Kabaeka (le plus au nord du district) et appellent les habitants par le nom de leur ancêtre fondateur : *Bakarurua O !* On leur répond : « les animaux arrivent » (*A roko man*).

Kabaeka accompagne Taburimai et ses compagnons. Ils se rendent dans les différents *kaainga* et demandent : « L'épuisette est prête ? » (*E tauraoi te riena ?*).

Tous les groupes se mettent alors en marche vers le lac principal et s'installent sur son pourtour, sur leur domaine (*mao*), suivant un ordonnancement strict, qui ne correspond pas à celui des districts de l'île (fig. 1). Les principaux sièges acteurs dans la pêche y ont leur *maneaba* spéciale et permanente, nommée Temaionuea, Teruberube, etc.

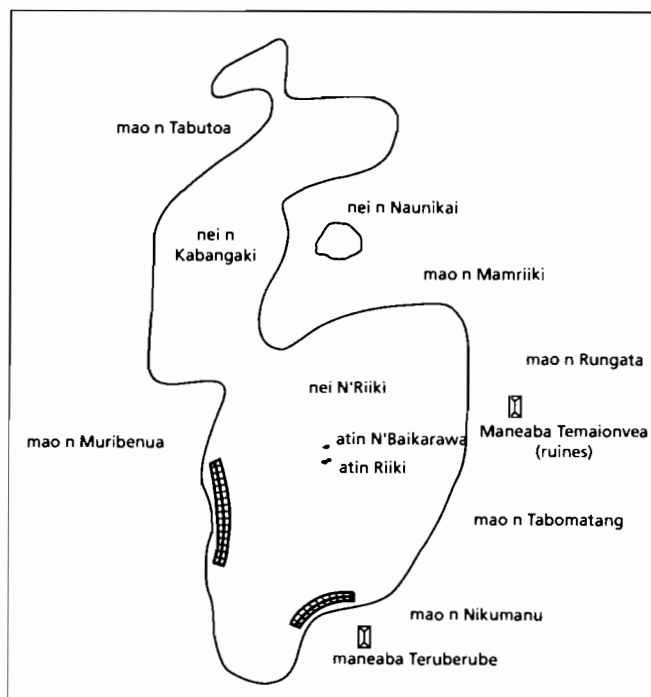


Figure 1
Plan des campements
de pêche (*mao*).

Écoutons l'informateur : « Tous les gens sont rassemblés dans leurs maisons de ramage. On reste là sur son domaine trois jours durant. Les couples se séparent chaque soir ». On ne fait rien d'autre que de manger. « On n'échange plus de nourriture : l'esprit d'amitié est bien terminé »⁴.

Puis Nei Aakoia, c'est-à-dire le siège éminent du district de Nikumanu, va prévenir Taburitongoun qui arrive par le plus court chemin, le jour même de la pêche, avec ses épuisettes décorées de jeunes feuilles jaunes de cocotier utilisées dans la magie (*kakoko*).

Naunikai sonne trois fois de la conque. Tout le monde se précipite dans le lac, s'enfonce dans la boue et essaie d'aller vers le milieu. Aucune femme mariée ne participe à l'opération (*akea te aine n uma*)⁵.

Lorsque le soleil se lève, la pêche est terminée (LATOUCHE, 1994). Le contenu du lac n'est pas épuisé, mais tout le monde regagne son village.

LA DEUXIÈME PÊCHE À L'ÉPUISETTE (TE KAOUA N ERIERI OU TE BOKA BOKA)

Au cours de ce deuxième épisode, qui a lieu quelques semaines plus tard, on pêche les *chanos chanos* restant dans le lac. Ce sont Umantewenei et Taburimai-i-eta qui en ont l'initiative. Le premier rend visite au second et lui dit : « Demain, on descend les épuisettes du toit » (*Ningabong e baka te riena*).

Puis Tarawa-i-eta se dirige vers le nord pour prévenir Tabutoa et Muribenua. Umantewenei se rend de son côté à Manriiki puis, de là, à Tabomatang. On leur offre des prestations lorsqu'ils arrivent dans les différents districts, mais en quantité beaucoup plus réduite que lors de la première pêche. Les groupes se réunissent, comme précédemment, autour du lac sur leurs domaines respectifs et y restent trois jours (de danses et de réjouissances). La pêche proprement dite dure deux journées.

LES VIVIERS (TE NEI NI BONO)

Il s'agit de ces petits compartiments que l'on distingue sur les photos aériennes, aménagés au moyen de cloisons végétales et/ou de murets de pierre sur le pourtour des grands lacs. Chaque siège en possédait, l'alevinage étant laissé à leur initiative et à leurs bons soins.

On ne pouvait, mais je n'en suis pas certain, y pêcher les *chanos chanos* à maturité avant que les deux pêches à l'épuisette aient lieu. Ils servaient pour ainsi dire de viviers.

⁴ A bane aomata ni ikotaki
n aia utu riani bataia nako.
Tenibong bongin te mao
A raure taanga ni katoai
tairikin bongin te mao...
Akea te ewe amarake
e bon toki naba
te nano n iraorao.

⁵ La première pêche
aurait donc lieu la nuit ?
Nos informations sont
contradictoires. Notons
qu'à Tonga, la pêche
du *chanos chanos* avait
aussi lieu la nuit (Bataille-
Benguigui, 1986)

Remarques en forme de conclusion

Comme nous l'avons dit, ce récit du déroulement de la pêche dans les étangs ne peut être qu'une reconstruction. Élaborée au cours de divers entretiens en public avec des représentants de groupes qui étaient en désaccord, son inter-

prétation — comme dans toute opération de reconstruction de ce genre — ne laisse pas de présenter des difficultés que le lecteur aura facilement notées, en particulier en ce qui concerne le circuit des échanges préliminaires à la pêche. Au vu des âpres discussions auxquelles ces entretiens ont donné lieu, on peut penser que c'est bien là que résident les véritables raisons de l'abandon de la pêche dans les étangs, que l'on aurait tort d'interpréter comme de simples « querelles de clocher ». D'autant plus qu'à cette complexité des préséances, qui engendre de perpétuels conflits, il faudrait ajouter la dimension proprement politique, que nous n'avons pu vraiment aborder jusqu'ici, du mythe fondateur de Nikunau et de la place qui y est accordée à Riiki lui-même par les deux plus importantes factions de l'île (LATOUCHE, 1994).

Une autre piste dans l'étude des relations que les Tungaru entretiennent avec la pêche pourrait être d'étudier leurs pièges à poissons, en forme de fer de lance. Ceux-ci se situent aussi bien sur les rives externes des îles que sur la face interne des lagons, et sont fort nombreux, bien qu'il soit parfois difficile de déterminer leur nature exacte (pièges, murets, simples barrages ?).

Là aussi, mes observations, certainement insuffisantes, montrent que ces pièges sont aujourd'hui très peu utilisés. Alors qu'ils nécessiteraient des travaux d'entretien, constants mais peu conséquents, ils sont à l'évidence dans un état de quasi-abandon.

Pour quelles raisons ? Les problèmes de possession sont, semble-t-il, déterminants. Bien que leurs constructeurs originels — en général, un père et ses fils, il y a une bonne dizaine de générations, au moins — soient assez bien connus, le système cognatique des transmissions des droits, qui favorise l'indivision, rend l'entretien courant des biens très aléatoire, chacun arguant de l'absence de certains possesseurs pour repousser les travaux inévitables. Comme les contraintes de la vie sociale, en particulier celles liées à la coopération et à la compétition, sont devenues épisodiques, il n'est pas étonnant que les ouvrages collectifs aient tendance à péricliter.

Mais l'analyse de la simple distribution spatiale de ces pièges pose d'autres problèmes. En effet, si l'on met à part les îles soulevées qui, à cause de la morphologie souvent étroite des platiers, se prêtent mal à la construction des pièges, il semble bien que l'on puisse déceler, du sud au nord, une augmentation relative des pièges. Toutefois, cette augmentation est disproportionnée : alors que les deux grandes îles de Nonouti et de Tabiteuea ont chacune une centaine de pièges, les îles nettement plus petites de Maiana, Tarawa⁶, Abalang et surtout la minuscule île de Marakei en ont un nombre impressionnant, 90, 163, 150 et 90 respectivement.

Cette disparité dans la distribution est encore plus curieuse si l'on remarque le nombre relativement faible de pièges dans les îles centrales d'Abemama [64], Aranuka [7] et Kuriā [15] d'une part, de Butaritari/Makin [45] d'autre part, deux petits empires insulaires où les chefferies étaient les plus développées et où le système de la *maneaba* était « mis sous tutelle ». Sous réserve d'une étude plus précise des sites sur le terrain, ainsi que des évidentes contraintes morpho-écologiques, ce fait devrait être rapproché des recherches récentes

⁶ Encore faudrait-il ajouter les pièges probablement détruits sur l'îlot de Betion, au cours de la terrible bataille qui s'y déroula à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

sur les phénomènes d'intensification horticole et piscicole que certains auteurs, travaillant sur les faits hawaïens (en particulier KELLY 1990 ; KIRCH et SAHLINS, 1993) ou d'autres comme BROOKFIELD (1984), ont récemment mis en relation avec l'évolution des chefferies et la capacité qu'auraient eu ces dernières à mobiliser les moyens technologiques de production nécessaires pour de grands travaux. Or ici, c'est dans les îles où la compétitivité guerrière pour la domination était la plus intense (LATOUCHE, à paraître) que nous trouvons le plus grand nombre de pièges, alors que nous aurions eu un certain tassement ou une stagnation dans les îles où les chefferies étaient les mieux établies.

Quoiqu'il en soit de ce paradoxe, les rapports traditionnels qu'ont entretenus les insulaires avec les ressources marines furent probablement beaucoup plus complexes qu'on ne l'imagine généralement et leur sociologie, trop négligée, reste à faire.

Les données utilisées dans ce texte ont été recueillies au cours d'un séjour effectué de juin 1971 à mars 1972 sur l'île de Nikunau. Je remercie la Wenner Gren Foundation de New-York et le Centre national de la recherche scientifique pour leurs aides financières ainsi qu'Anne Di Piazza pour certaines informations.

Références bibliographiques

BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1986 - *Les polynésiens des îles Tonga et leur représentation en milieu marin*. Université de Paris x, 500 p.

BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1994 - *Le côté de la mer - quotidien et imaginaire aux îles Tonga*. Bordeaux, CRET.

BROOKFIELD (H.), 1984 - Intensification revisited. *Pacific Viewpoint*, 25 (1) : 15-44.

CATALA (R.), 1952 - *Rapport sur les îles Gilbert*. Commission du Pacifique Sud, Nouméa, 277 p.

CATALA (R.), 1957 - « Report on the Gilbert Islands ». *In : Atoll Research Bulletin*, n° 59.

HUFFER (E.), 1991 - *La politique extérieure de Fidji, de Tonga et du Vanuatu. Contribution à l'étude des micro-États océaniques*. Thèse de science politique. Université d'Aix-Marseille, 384 p.

KELLY (M.), 1990 - « Dynamics of production intensification in precontact Hawaii ». *In Van der Leuw (S. E.),*

Torrance (R.) : *What's new ? A closer look at the process of innovation*. London, Unwin Hyman.

KIRCH (P.V.), SAHLINS (M.), 1993 - *Anahulu. The Anthropology of History in the Kingdom of Hawaii*. Chicago. University of Chicago Press.

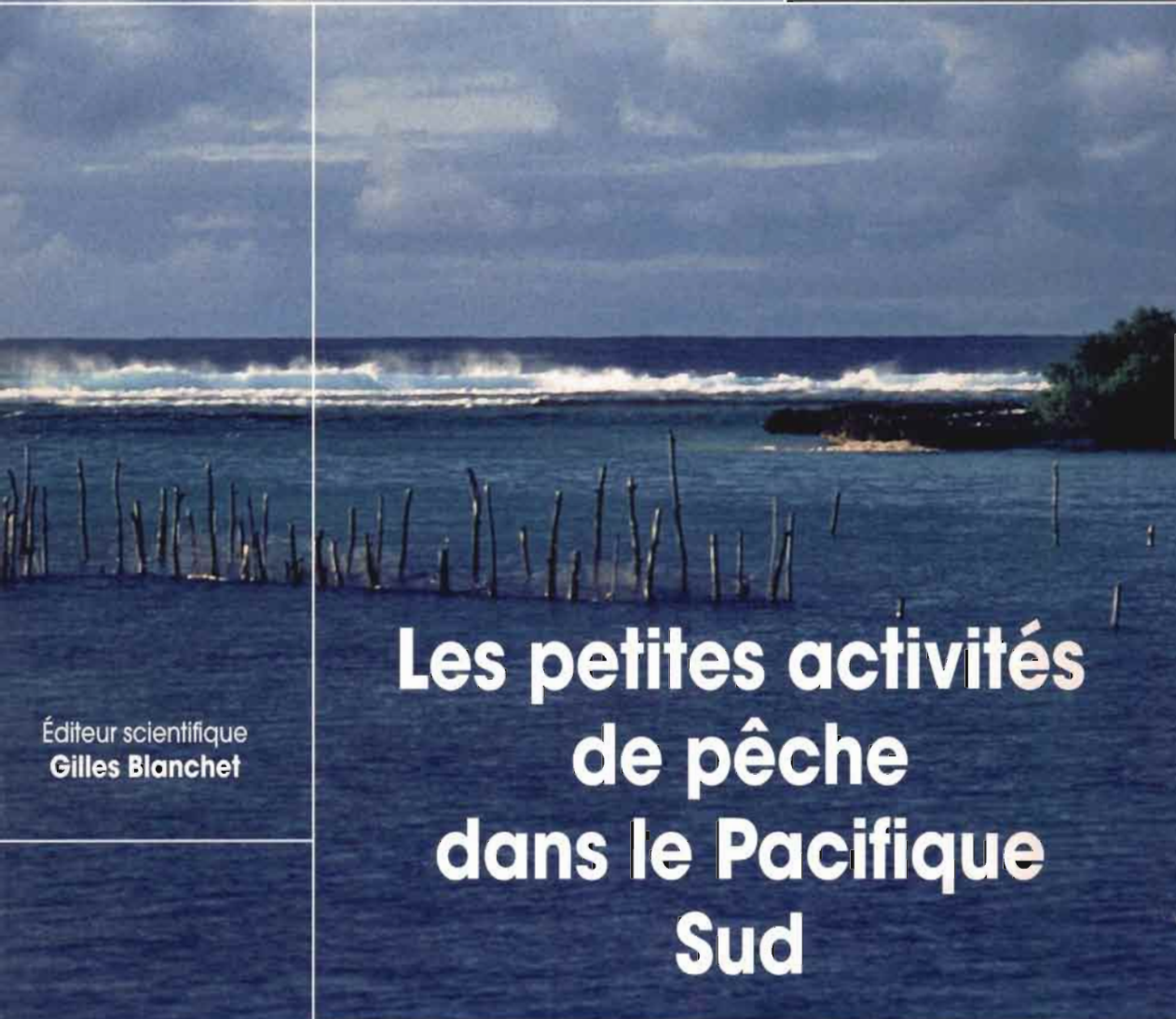
LATOUCHE (J.-P.), 1984 - *Mythohistoire Tungaru. Cosmologies et généalogies aux îles Gilbert*. Paris, SELAF.

LATOUCHE (J.-P.), 1994 - Conflits et représentations mythiques de l'espace. *Journal de la Société des océanistes*, 98 n° 1 : 43-54.

LATOUCHE (J.-P.), (à paraître) - *Te Boto. Sources pour l'histoire pré-coloniale et l'anthropologie Tungaru (République de Kiribati)*. Paris.

MAUDE (H.E.), 1963 - *The Evolution of the Gilbertese Boto*. Wellington, New Zealand.

RONM (T.), 1983 - *Politics in Micronesia*. Institute of Pacific Studies, Suva, Fiji.



Les petites activités de pêche dans le Pacifique Sud

Éditeur scientifique
Gilles Blanchet

IRD
Éditions



Sommaire	5
Avant-propos	7
Gilles BLANCHET	
Présentation (français-anglais)	11
Gilles BLANCHET	

Facteurs de changement et politiques de développement

Pêches pré-européennes et survivances en Polynésie française	27
Éric CONTE	
Pêche et pêcheurs aux îles Tonga : facteurs sociaux et culturels de changement	41
Marie-Claire BATAILLE	
Développement et extension de l'espace de pêche en Polynésie française	63
Gildas BOREL	
L'homme et la mer à Wallis et Futuna	83
Frédéric ANGLEVIEL	
La petite pêche villageoise à Vanuatu : bilan d'un recensement	93
Gilbert DAVID	
Pêcheurs kanak et politiques de développement de la pêche en Nouvelle-Calédonie	119
Isabelle LEBLIC	

Réflexions à partir d'études de cas

La pêche autour des dispositifs de concentration de poissons à Vanuatu	145
Espérance CILLAUREN	
Les lacs de Riiki. Réflexions sur une aquaculture traditionnelle à Nikunau (Kiribati).	161
Jean-Paul LATOUCHE	
Pêcheur ou agriculteur ? Le compromis communautaire de Mitiaro aux îles Cook	175
Jean-Michel CHAZINE	
La pêche au grand filet à Tahiti. La tradition à l'épreuve du changement	185
Gilles BLANCHET	
Bibliographie	203
Résumé	207
Summary	208
Liste des auteurs	209